



Comice agricole de
Bastogne-Sibret-Fauvillers



PRODUITS PHYTOS : DE NOUVELLES RÈGLES

16 OCTOBRE 2013 À MICHAMPS

Programme :

13h15 - Introduction par R. LAMBERT, Centre de Michamps

13h30 - Introduction aux systèmes de traitements des effluents pharmaceutiques
par A. COPUS, asbl PhytEauWal

14h15 - Phytolicence : présentation de la nouvelle réglementation pour les
agriculteurs, vendeurs et conseillers agricoles
par G. MENIGER, Comité Régional Phyto

15h00 - Séance de questions réponses
par P. POCHET, SPW-Département du Développement

15h30 - Présentation d'un biofiltre installé au centre de Michamps
par A. COPUS, asbl PhytEauWal



Possibilités de s'enregistrer pour la phytolicence.

Inscription obligatoire auprès de Guillaume Meniger (010/47.37.54) qui vous expliquera également les documents à présenter pour rentrer un dossier valide.